MRC de L'Islet

Signature innovation
Volet création artistique
et volet design architectural

Rapport d'activités

2023

1. INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

La mesure Signature innovation mise en place par le gouvernement du Québec a permis à notre MRC de miser sur le créneau culturel comme levier de développement par la création artistique et le savoir-faire en design architectural. Par ces deux champs d'intervention de sa Signature innovation, qui ont été définis aux suites d'une vaste démarche de consultation auprès de 70 acteurs régionaux de divers secteurs, de nouveaux services, équipements et aménagements se voient être déployés sur l'ensemble du territoire depuis le début du projet.

Au terme du projet, pour le volet création artistique, des unités mobiles qui serviront à la fois de lieux de diffusion et de médiation culturelle seront déployées et des refuges d'art et des cafés culturels seront aménagés pour que les créateurs, les citoyens et les visiteurs puissent s'y rassembler. Les acteurs du milieu culturel seront concertés pour se pencher sur les stratégies à mettre en place pour favoriser la pratique artistique professionnelle de la MRC de L'Islet. Notamment, les possibilités d'implanter un nouveau projet de hub créatif à vocation artistique et culturelle seront discutées afin que la cocréation, la mutualisation des ressources et le partage d'expertise facilitent les interactions entre les créateurs et la population et, surtout, consolident les opérations déjà existantes de nos organismes qui cherchent toujours des moyens novateurs de se pérenniser.

1.2 Les objectifs cibles

En tant que territoire de création artistique et de savoir-faire, la MRC de L'Islet souhaite atteindre les objectifs suivants :

- Consolidation d'une route culturelle où les attractions et les activités réparties sur tout le territoire dynamisent les communautés et bonifient la qualité de vie;
- Affirmation du positionnement culturel, mais surtout artistique de la région comme destination créative par excellence;
- Renforcement de la synergie entre la communauté, les artistes et les organismes autour de la culture comme pôle de développement social, économique et touristique;
- Attractivité accrue de la région pour les créateurs, les idéateurs et les promoteurs culturels du Québec, comme pôle rural de création;
- Amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, artisans et organismes culturels de la région, en plus des entreprises qui dépendent du tourisme culturel et créatif.

1.3 Le budget

Pour 2020-2025, l'enveloppe totale de Signature innovation confiée en partenariat par le MAMH et la MRC de L'Islet est de 1 346 000 $.

Budget phase préliminaire	50 062 $
Budget volet design architectural	470 000 $
Budget volet création artistique	825 938 $

De cette enveloppe, un total de 825 938 $ est attribué au volet création artistique comme suit :

Volet Cafés culturels	160 000 $
Volet Mobilité (caravanes)	117 500 $
Volet Refuges	250 000 $
Volet Hub créatif	75 000 $
Ressources humaines	223 438 $
TOTAL	**825 938 $**

Un rapport d'activité a été produit pour l'année 2022 où les démarches de démarrage réalisées sont partagées. Vous pouvez consulter ce rapport sur notre site Internet à la page https://mrclislet.com/services/developpement-regional/projet-signature-innovation/.

Les grands jalons réalisés en 2023, ci-après décrits dans ce rapport, sont :

- Soutenir et outiller les milieux dans le démarrage des cafés culturels;
- Définir les mécanismes de mise en œuvre et de gestion des caravanes culturelles;
- Élaborer le concept de refuges d'art et leur utilité précise;
- Mobiliser des partenaires potentiels autour d'un projet de hub créatif;
- Réajuster le plan d'action pour soutenir le savoir-faire en design architectural.

2. LES PROJETS CIBLÉS DANS LE VOLET CRÉATION ARTISTIQUE

2.1 Les caravanes culturelles

Ce projet consiste en l'acquisition de remorques et/ou véhicules permettant des activités de médiation ou de diffusion culturelle se déployant principalement sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet (soit en convoi de groupe, en petit noyau ou de façon individuelle).

Crédit photo : Jean-Sébastien Veilleux

En 2023, un guide d'élaboration du projet et un fonds de soutien ont été mis en place et diffusés largement auprès des organismes culturels et des artistes professionnels de la MRC de L'Islet. Un appel à projets a été lancé en fin d'année (le 20 novembre) et les promoteurs intéressés de s'investir dans le projet auront jusqu'au 1er mars 2024 pour déposer une demande d'aide. Une enveloppe totale de 100 000 $ est disponible et un jury de sélection déterminera quel(s) projet(s) soumis obtiendra(ont) des fonds pouvant aller, pour les OBNL, jusqu'à 75 % des dépenses admissibles et, pour les entreprises privées, jusqu'à 50 %, pour un maximum de 100 000 $. Cette enveloppe permettra de soutenir soit un seul projet porteur pour l'ensemble du territoire ou plusieurs plus petits projets qui, additionnés, n'excèderont pas l'enveloppe totale disponible. La chargée de projet du volet création artistique de Signature innovation offre son assistance aux organismes et aux artistes qui souhaitent développer des concepts qui répondront aux critères de sélection identifiés, tels que :

- La compréhension des objectifs de SI – volet création artistique, principalement ceux du projet de caravanes créatives décrites dans le guide disponible sur notre site Internet www.mrclislet.com;
- La complémentarité du projet vis-à-vis l'offre existante;
- La qualification du promoteur, sa capacité à gérer le projet;
- La planification du déploiement de l'offre d'activités et des stratégies pour rejoindre les publics cibles isolés ou éloignés sur le territoire de la MRC de L'Islet;
- L'impact des activités sur ses participants et leur milieu.

2.2 Les refuges d'art

Le projet de refuges d'art a nécessité la mobilisation d'experts du milieu culturel pour clarifier les mécanismes de réalisation et surtout les objectifs ciblés dans le budget et les délais accordés. Initialement, il était prévu que ce soient des structures de type «refuges» qui pourraient permettre l'accueil d'artistes en résidence.

Toutefois, à la suite d'une analyse approfondie des possibilités, il a été conclu que ces structures ne se limiteraient pas seulement à des refuges (quatre murs et un toit), mais seraient davantage des aménagements extérieurs qui mettront en valeur le patrimoine paysager et/ou l'histoire d'un lieu. Ces aménagements pourraient prendre la forme de refuges, mais aussi d'agoras réimaginées, d'abris uniques ou d'installations de mobilier urbain sculptural où des artistes pourraient s'y rendre pour faire des activités de médiation culturelles ou de diffusion intime, à l'extérieur, en pleine nature, ou au cœur des villages. Là où ce projet prend tout son sens, est dans le processus de cocréation, car des artistes professionnels seront choisis pour créer des installations en s'inspirant de témoignages et de partages des citoyens, ainsi que de l'expertise de

spécialistes en histoire, en faune et flore, voire en sciences, afin d'ajouter une expérience ludique et de découverte aux lieux qui seront aménagés.

La démarche de conceptualisation a été définie avec l'implication de l'organisme *Est-Nord-Est | Résidence d'artistes* et un petit groupe d'experts du milieu culturel lors d'ateliers animés par une facilitatrice. Les actions de mise en œuvre de ce projet seront déployées en 2024 où la population sera appelée à participer au processus de création et où un appel de candidatures sera lancé pour sélectionner les artistes et les techniciens qui réaliseront l'aménagement des sites. Le budget total disponible pour ce projet est de 250 000 $. Un total de 4 ou 5 sites seront aménagés selon les fonds disponibles. Les dépenses, qui seront gérées par la MRC de L'Islet, incluent le cachet des artistes, les matériaux de construction et la promotion du projet. La coordination globale sera menée par la chargée de projet du volet création artistique de Signature innovation et sera complétée d'ici la fin 2025.

Experts de La Cellule : Michèle Lorrain, Camille Richard (ENE), Nancy Bernier, Caroline Gagné, Jean-Sébastien Veilleux, Virginie Guibert (facilitatrice de Faire ensemble autrement) et Renée Anique Francoeur (chargée de projet SI)

2.3 Le Hub créatif

Afin de favoriser la pratique artistique professionnelle sur notre territoire, un processus d'évaluation des possibilités d'implanter un lieu de recherche-création en collectif multidisciplinaire est à l'étude. La première étape, réalisée en 2023, a été de faire un diagnostic des besoins du milieu culturel, autant auprès des organismes culturels que des artistes professionnels. Ce diagnostic a été mené par l'équipe *Tourisme, loisirs et culture* de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Il a permis entre autres de faire un portrait à jour des infrastructures et activités répertoriées sur le territoire de la MRC de L'Islet. Des sondages, des entrevues individuelles et des ateliers de coréflexion ont été réalisés et les résultats ont été partagés dans ce rapport, qui est disponible sur demande auprès de la chargée de projet du volet création artistique de Signature innovation.

Afin de poursuivre cette discussion et de bien cerner les besoins du milieu, un groupe d'experts culturels et d'autres domaines connexes œuvrant sur le territoire de la MRC de L'Islet a été formé pour coréfléchir aux possibilités. Une série d'ateliers pour ce groupe, nommé La Cellule, a débuté à l'automne 2023 et se terminera au printemps 2024 dans l'objectif de cibler une formule de projet possible, un énoncé de vision commune et une mission qui répondrait concrètement aux besoins du milieu. Ce projet pourrait bonifier des actions et/ou des services déjà en place, implanter de nouveaux mécanismes de concertation territoriale et de mutualisation de ressources, optimiser des infrastructures existantes ou peut-être même de bâtir un ou des nouveau(x) lieu(x), physique(s) ou virtuel(s), selon les spécifications qui seront identifiées, tout dépendra des sources de financement à obtenir.

Experts de La Cellule «élargie» réunis à la Médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud le 25 novembre 2023 lors du premier atelier de coréflexion animé par Virginie Guibert de Faire ensemble autrement et Renée Anique Francoeur, chargée de projet du volet création artistique SI – MRC de L'Islet.

Le budget de 75 000 $ attribué à la phase d'évaluation du potentiel d'implanter un hub créatif sur notre territoire est attribué aux honoraires des experts qui travailleront de concert dans l'identification de stratégies à mettre en place pour favoriser la pratique artistique professionnelle. Les autres étapes qui viendraient par la suite devront être planifiées et d'autres fonds devront être obtenus selon le projet qui sera identifié, si tel est le souhait du milieu. De plus, un ou des porteur(s) de projet devra(ont) être identifié(s) pour prendre le leadership et assurer la mise en œuvre, avec le soutien qui sera disponible de l'équipe de la MRC de L'Islet.

2.4 Le réseau des cafés culturels

Le réseau des cafés culturels de la MRC de L'Islet regroupe des lieux de rassemblement et de diffusion d'activités culturelles qui contribuent à la promotion de l'expression de la citoyenneté et au renforcement du sentiment d'appartenance par des activités culturelles.

Les cafés culturels de la MRC de L'Islet exercent leurs activités dans des lieux conviviaux permettant l'accueil de tout public (résidents, visiteurs, touristes, etc.) et assureront une programmation qui intéressera diverses catégories d'âge. Au terme de l'année 2023, et à la suite de deux appels à projets mettant à disposition un fonds d'appui de 160 000 $, six (6) cafés culturels voient le jour, dans les municipalités suivantes :

- L'Islet, à la Salle des habitants, animé par la CACLI;
- Saint-Damase-de-L'Islet, à l'édifice de la bibliothèque municipale, animé par un comité citoyen;
- Saint-Jean-Port-Joli, à la Maison communautaire Joly, animé par la CDC-ICI Montmagny-L'Islet et un comité citoyen;

- Sainte-Louise, au Marché aux Caissons et à la Salle du 125e, animé par un comité culturel réunissant plusieurs partenaires (Le Marché aux Caissons, les Joyeux bénévoles et leurs cabarets musicaux, le comité des loisirs, la bibliothèque, etc.);
- Sainte-Perpétue, à la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud, animé par l'équipe de la Médiathèque;
- Tourville, au complexe municipal, animé par un comité citoyen «jeunesse» incluant le CJE et la CDC-ICI Montmagny-L'Islet.

Une programmation d'activités culturelles est organisée en fonction de l'implication de bénévoles qui visent la diffusion de toutes formes d'arts en invitant des conférenciers et des artistes locaux ou d'ailleurs, dans une vision de partage et d'apprentissage, soit par les loisirs culturels, la médiation culturelle, les rencontres-échanges, les discussions de groupe ou autres. Ceci inclut notamment la littérature, le conte, le théâtre, l'improvisation, la danse, la musique, la chanson, les arts du cirque, les arts multidisciplinaires, les arts numériques, le cinéma et la vidéo, la valorisation du patrimoine ainsi que toutes les formes d'arts visuels ou les métiers d'art.

Inauguration du café culturel La Tempête de Saint-Jean-Port-Joli, 30 novembre 2023. Crédit photo : Léane Tremblay

Ce fonds est maintenant épuisé. D'autres sources de financement seront à évaluer afin de déterminer s'il pouvait être possible de faire un 3e appel à projets, car d'autres municipalités ont manifesté leur intérêt de se joindre au réseau de cafés culturels. Des mécanismes de concertation territoriale seront mis en place en 2024, principalement pour outiller les promoteurs et pour la diffusion de la programmation via le nouveau Portail culture de la MRC de L'Islet présentement en construction.

3.
LE VOLET DESIGN ARCHITECTURAL

Par la qualité et le caractère du savoir-faire en design architectural des entreprises et des artisans de la MRC de L'Islet, l'objectif visé est de favoriser le développement de leur marché à l'échelle nationale. Une première stratégie de déploiement du projet avait été réalisée au printemps 2022, mais les tentatives de former une première cohorte ont échoué à cause des besoins variables et différents pour chacune des parties. L'année 2023 a servi à réévaluer la stratégie pour répondre au large éventail de structures d'entreprise et de stades de croissance actuels. Ce volet, qui est piloté par le service de développement économique de la MRC de L'Islet, sera mis à jour en 2024. Pour le moment, aucune dépense n'a été effectuée sur le budget prévu de 470 000 $.

4.
LES RÉALISATIONS EN RÉSUMÉ 2023

- Réalisation d'un rapport d'identification de stratégies à mettre en place pour favoriser la pratique artistique professionnelle dans la MRC de L'Islet par Raymond Chabot Grant Thornton;
- Mobilisation d'un groupe d'experts du milieu culturel œuvrant dans la MRC de L'Islet pour coréfléchir à l'évaluation du potentiel d'implanter un hub créatif sur notre territoire;
- Démarrage de six (6) nouveaux cafés culturels répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet;
- Définition du projet de refuges d'art et des caravanes créatives pour un déploiement en 2024 (planification de la démarche, mécanismes de réalisation, plan de communication, etc.);
- Réajustement du plan d'action pour soutenir le savoir-faire en design architectural.

4.
DONNÉES FINANCIÈRES

Enveloppe 2020-2025 accordée par le MAMH	**1 346 000 $**
Engagements financiers réalisés en 2023 : (1er janvier au 31 décembre)	
Salaires et bénéfices sociaux	68 353,27 $
Déplacements / colloques et formations	399,67 $
Honoraires professionnels	44 858,06 $
Fonds de soutien au réseau de cafés culturels (versements aux promoteurs de projets)	83 824,00 $
TOTAL 2023	198 633,02$
Engagements totaux avant 2023	78 101,64 $
TOTAL CUMULATIF 2021-2022-2023	**276 734,66 $**